

LA NEWSLETTER DU COMITE

N° 6 - Octobre 2017

EDITO : Octobre, le mois des Assemblées Générales ! Elles ont pour but de vous informer des actions mises en place par les différentes instances, mais aussi de pouvoir échanger et dialoguer. On ne saurait trop vous rappeler l'importance de ces moments d'échanges, de convivialité et de travail. Alors nous comptons sur toutes les forces vives par votre présence à nos Assemblées Générales. Ensemble construisons notre Avenir.

SPORTIF

&

CULTUREL

**COMITE DEPARTEMENTAL
DU DAUPHINE**

**TERRITOIRE DAUPHINE
SAVOIE - VIVARAIS**



**Assemblée Générale du
Comité Départemental du Dauphiné**

Samedi 21 Octobre 2017

Saint André le Gaz

Programme

- 08h30 Accueil
- 09h00 Séance Plénière
- 10h15 Election des Délégués
- 10h30 Sport-Santé
- 11h45 Remise Diplômes de Certification
- 12h30 Déjeuner
- 14h00 Carrefours Techniques
- 18h00 Verre de l'Amitié



**Assemblée Générale
du Territoire D.S.V.**

Samedi 07 Octobre 2017

Annonay

**COMITE REGIONAL
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES**



**Assemblée Générale
Du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes**

Samedi 04 Novembre 2017

Clermont-Ferrand

**FEDERATION SPORTIVE
ET CULTURELLE DE FRANCE**

CULTUREL



Congrès Fédéral

24, 25 & 26 Novembre 2017

Saint Marcellin

(Pensez à réserver dès maintenant)



Kenji KAMIRA
Photographe Japonais
Présente

**« Allégorie du Feu :
Once upon a time at theater »**

Exposition à l'Eglise de Vermelle

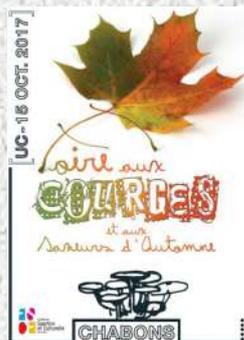
Du 07 au 22 Octobre 2017

De 14h30 à 18h30

Organisé par

L'Association pour la Protection de l'Eglise de Vermelle
Vernissage Samedi 7 Octobre 18h30

INFORMATIONS



Foire aux Courges et aux Saveurs d'Automne

Dimanche 15 Octobre 2017
Toute la Journée

Châbons

Organisé par
l'Union Châbonnaise



Grand Loto Annuel du Gym Club Montalieu

Samedi 11 Novembre 2017
À 19h00

Espace Ninon Vallin

Organisé par
Le Gym Club Montalieu

DOSSIER

LE CERTIFICAT MEDICAL



Depuis le 1er juillet 2017, une nouvelle réglementation concernant la délivrance du certificat médical pour l'obtention d'une licence est entrée en vigueur.

Jusqu'au 30 juin 2016, la durée du certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport (CACI) était d'un an.

Or depuis le 1er juillet 2016 sa durée de validité est de 3 ans.

La nouvelle procédure découle de la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 dans son article 41, des décrets d'application du 24/08/2016 et du 12 octobre 2016, et d'un arrêté du 20 avril 2017.

Pour tout renouvellement de licence, il faudra que le licencié réponde au questionnaire de santé mis en place par l'arrêté. Cette procédure est entrée en vigueur au 1er juillet 2017.

Attention, le licencié ne doit pas remettre le questionnaire de santé mais seulement une attestation qui confirme qu'il a bien répondu négativement à toutes les questions. En cas de nouvelle licence, il devra impérativement présenter un nouveau certificat médical. Il en est de même pour les sports que les décrets ont listé comme des sports à risques.

Evolution de lolit@

Actuellement des modifications sont entamées afin que lolit@ puisse être opérationnel dans les plus brefs délais. Ainsi apparaîtra la date du dernier certificat médical encore valide, ce qui vous permettra de vous assurer que ce dernier a bien moins de 3 ans. Enfin sera créé un autre champ afin que vous puissiez renseigner la date à laquelle le licencié a rempli son attestation de santé. Il vous est conseillé de conserver le certificat médical, et les attestations, durant la validité du certificat médical (3ans).

